

DEC191082INSHS

Décision portant nomination de Mme Camille Chaserant et de M. Jean-Christophe Vergnaud aux fonctions de directeurs adjoints par intérim de l'unité mixte de recherche n°8174 intitulée « Centre d'Économie de la Sorbonne-CES ».

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC181898DGDS en date du 21 décembre 2018 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 8174 intitulée « Centre d'Économie de la Sorbonne-CES » et nommant Mme Agnieszka Rusinowska-Grabish directrice de cette unité ;

Vu l'accord de la tutelle ;

Vu le relevé de décisions du Conseil d'Économie de la Sorbonne en date du 27 mars 2019 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} avril 2019, Mme Camille Chaserant, Maître de conférences à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et M. Jean-Christophe Vergnaud, Directeur de recherche au CNRS, sont nommés directeurs adjoints par intérim de l'UMR n°8174 jusqu'au 31 août 2019.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

6 - JUIN 2019

Le président - directeur général
Antoine Petit

